

MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE CAPITALISATION

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Youssef CISSE
Danièle SEXTON

Juin 2017

Ce recueil des propositions et recommandations constitue une synthèse des principales réflexions contenues dans les diverses productions de la capitalisation. Il n'est pas exhaustif mais constitue une sorte d'aide-mémoire pour mieux conduire la stratégie de capitalisation.

Le meilleur moyen de s'approprier correctement la totalité des réflexions menées dans le cadre de la capitalisation consiste cependant à prendre connaissance de ses différentes productions.

Au FORIM, la capitalisation vise **trois objectifs** :

1. **Renforcer la culture d'échange et de partage** des expériences pour améliorer les pratiques des OSIM (projets ici et là-bas) mais aussi des FOSIM, des COSIM et du FORIM (animation de réseau, plaidoyer).
2. **Permettre une plus grande visibilité de l'action collective** des migrants.
3. Contribuer à **mieux influencer les politiques publiques** sur les questions de migration (plaidoyer).

Même si un certain nombre d'améliorations doivent être apportées, le bilan a révélé que le premier objectif a été atteint durant l'accompagnement pour la mise en place d'un dispositif de capitalisation. Pour les deux autres objectifs, l'action doit être renforcée et un certain nombre d'ajustements doivent être effectués.

- ➔ Les recommandations suivantes sont formulées pour poursuivre l'action
- ➔ Pour ce travail d'approfondissement des actions de capitalisation, d'extension et de mise en œuvre du dispositif, il est important que le FORIM continue à être appuyé. Sur cette base, il est suggéré que l'un des consultants (ou sinon une autre personne ressource externe) puisse apporter un appui de manière ponctuelle au Think Tank Capitalisation (chargé de la capitalisation et animateurs).

Tableau récapitulatif des recommandations

Sur le portage et l'animation du dispositif	<ol style="list-style-type: none">1. Organiser des échanges au sein du CA2. Renforcer la ressource en capitalisation du FORIM3. Renforcer les capacités des animateurs4. Mobiliser les OPAP pour soutenir des initiatives de capitalisation
Sur le renforcement de la culture d'échange et le partage des expériences	<ol style="list-style-type: none">5. Produire régulièrement de l'information sur expériences et projets capitalisés6. Développer les liens entre les chargés d'animation de la capitalisation7. Renforcer le réseau et le partenariat sur la capitalisation
Sur la visibilité des actions de associations des migrants	<ol style="list-style-type: none">8. Assurer la diffusion des expériences et projets capitalisés9. Rendre compte des travaux de capitalisation10. Consolider la fonction de laboratoire du FORIM11. Renforcer les moyens de mise en visibilité des actions des migrants
Sur le plaidoyer	<ol style="list-style-type: none">12. Alimenter le plaidoyer avec les actions capitalisées

1. Sur le portage et l'animation du dispositif

R1. Au moins une fois par an, **organiser des échanges sur la capitalisation au sein du CA.** Le chargé de la capitalisation au sein du FORIM prépare ce temps d'échanges et rend compte des actions menées au sein du réseau. Il prend l'avis des membres du CA pour renforcer le travail de la capitalisation.

R2. Renforcer la fonction « ressources en capitalisation » du FORIM par l'allocation annuelle de ressources financières aux actions menées dans ce cadre. Ces ressources peuvent provenir de différents projets ou programmes conduits par le FORIM et constituent « l'enveloppe budgétaire consacrée à la capitalisation ». Dans ce cadre, le FORIM favorise les échanges « horizontaux » entre ses organisations membres et s'appuie sur chaque initiative (AG, RENAICODE, Séminaire Regards Croisés, etc.) pour organiser une présentation des initiatives de la capitalisation (forum, exposition, etc.).

R3. Renforcer les capacités des animateurs dans le domaine de la capitalisation en organisant annuellement une formation à l'interne ou en bénéficiant d'actions menées par des structures partenaires (Coordination Sud, F3E). L'objectif est de constituer un noyau d'animateurs de la capitalisation avec au moins une vingtaine de personnes susceptibles de pouvoir réaliser ce travail. L'enjeu est de permettre au Think Tank de disposer d'un réseau interne de personnes capables de suivre et d'animer des actions de capitalisation.

Une compensation est à prévoir pour les personnes non salariées du FORIM, pour leur travail d'animation (comme pour les répliques des formations). Ce travail d'animation doit donc être financé via le SMA, le PRA-OSIM sur des lignes budgétaires qui le permettent (les Coups de Pouce, les formations, les répercussions).

R4. Mobiliser les OPAP pour soutenir des initiatives de capitalisation. Ainsi, il pourrait être envisagé que les OPAP rendent en fin de mission d'accompagnement une fiche de capitalisation (simple) sur l'action menée.

2. Sur le renforcement de la culture des échanges et du partage des expériences

R5. Produire régulièrement un livret des projets et des expériences qui ont fait l'objet d'une action de capitalisation.

R6. Développer les liens entre les chargés d'animation de la capitalisation et prévoir des temps d'échanges formels avec les COSIM et les FOSIM. Cela permet d'avancer dans la constitution et le fonctionnement en réseau des chargés d'animation. Cela est un défi pour l'avenir.

R7. Renforcer le réseau d'alliances stratégiques et de partenaires sur la capitalisation du FORIM pour consolider ses pratiques d'échanges, de production et de capitalisation. Le FORIM devra être une force de proposition auprès de ces partenaires techniques et financiers pour que des initiatives de renforcement de capacités et des échanges collaboratifs dans les domaines de la capitalisation et du plaidoyer soient menées.

Compte tenu de l'envergure de son action le FORIM pourra s'appuyer sur :

- Le **F3E** pour bénéficier de son expertise dans ce domaine, pour suivre des formations, participer à des ateliers consacrés à ces questions et coproduire des ouvrages simples.
- **Coordination Sud** pour vulgariser ses thèmes de capitalisation et de plaidoyer et y identifier des ressources et moyens (techniques, intellectuels, financiers) pour une plus

grande résonance au niveau national (Commission Migration de Coordination Sud, Commission Genre).

- **CONCORDE** pour vulgariser ses thèmes de capitalisation et de plaidoyer et y identifier des ressources et moyens (techniques, intellectuels, financiers) pour une plus grande résonance au niveau européen.
- Deux ou trois alliances avec des **partenaires techniques** (AEP, EADPD en Europe, DIADEM en Afrique de l'Ouest) pour mener des actions conjointes sur des thématiques majeures de capitalisation et ou de plaidoyer.
- Un **institut universitaire** ou de recherche spécialisée, pour la mise à disposition d'étudiants et pour des collaborations de recherche et de production à travers des conventions de deux ou trois ans.

3. Sur la visibilité des actions des associations des migrants / diaspora

R8. Assurer la diffusion des expériences et projets capitalisés. A côté du livret des projets et expériences, veiller à ce que les organisations envoient au chargé de mission capitalisation du FORIM le bilan des projets et la présentation des produits.

R9. Rendre compte des travaux de la capitalisation en utilisant tous les canaux de communication du FORIM pour en faire état (site Web, Page Facebook) et en diffuser les résultats (rapports, fiches, vidéos, etc.). Une rubrique « capitalisation / enseignements / témoignages » peut être prévue au sein de ces outils de communication.

R10. Consolider la fonction de laboratoire du FORIM, en organisant le partage des produits de la capitalisation avec le milieu de la recherche et notamment avec des chercheurs issus ou intéressés par la diaspora qui travaillent sur ces thématiques.

R11. Renforcer les moyens de mise en visibilité des actions des migrants en réservant une partie de l'enveloppe des « Coups de Pouce » à des initiatives de capitalisation directement mises en œuvre par les associations membres.

4. Sur le plaidoyer

R12. Pour alimenter le plaidoyer, il est important que le travail réalisé puisse vraiment enrichir le plaidoyer du FORIM. Le plaidoyer étant maintenant transversal à chaque commission permanente, la commission capitalisation (Think Tank) devra donc diffuser les apprentissages à toutes les commissions pour enrichir le plaidoyer sur chaque thème. Les argumentaires de plaidoyer seront nourris par les productions de la capitalisation sous forme de fiches. Les commissions « Genre », « Jeunesse » etc. devront être étroitement associées aux travaux sur les thématiques qui les concernent. Des compte rendus des réunions du Think Tank seront élaborés et communiqués systématiquement aux différentes commissions « Genre » et « Jeunesse ».

Sur la base des résultats des processus de capitalisation, des petits ateliers internes du Think Tank pourront permettre de rédiger les argumentaires de plaidoyer à soumettre au CA. Ces ateliers peuvent s'ouvrir aux membres des autres espaces de travail et à des personnes-ressources en fonction des questions abordées et du besoin d'enrichir les échanges.